



Le Gabriellois

Mai 2024

ACTIVITÉS À VENIR



Samedi 11 mai

Poulet BBQ de la Fête des mères du Comité des loisirs

À partir de 17 h

Ramassage dans le stationnement du bureau municipal

Possibilité de livraison, sur demande, à St-Gabriel seulement

Contactez Danny Chenard au 418-852-2001

Samedi 18 mai

Canettes et bouteilles pour le Comité des loisirs

Laissez vos canettes et vos bouteilles consignées sur le bord du chemin à partir de 9 h, quelqu'un passera les prendre.

Distribution d'arbres

De 9 h à midi, ou jusqu'à épuisement des stocks
Rendez-vous au garage municipal pour une distribution des essences d'arbres suivantes :
100 érables à sucre et 200 bouleaux jaunes.

P.S. Nous n'avons pas pu choisir les essences cette année...

29 avril, ouverture de la boîte aux livres!

La boîte aux livres est un système d'échange gratuit qui est fondé sur le civisme et le partage : JE PRENDS—JE LIS—JE PARTAGE.

Le principe est simple

- Empruntez un livre
- Redéposez-le ou non une fois votre lecture achevée
- Déposez un ouvrage que vous aimez pour le partager avec d'autres lecteurs



Dimanche 19 mai

Soupe populaire des Fermières

De 10 h à 13 h

Au centre communautaire

Contribution volontaire



Maire

Gilles DesRosiers

Conseillères et conseillers

Siège no 1

Gilles Ouellet

Siège no 2

Marilyne Lévesque

Siège no 3

Stéphanie Bard

Siège no 4

Francine Bard

Siège no 5

Gabriel D'Anjou

Siège no 6

Danielle D'Anjou

Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne

Directrice gén. et greffière-trés.

Micheline Lavoie

Greffière-trésorière adjointe

Marie-Claude Lavoie

Agente de développement

Daniel Lizotte

Tommy Sylvain

Voirie

Jean-Pierre Lévesque

Station d'épuration

Courriel

info@stgabrielkam.ca

Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

Téléphone

418-852-2801

Suivez-nous sur 

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h

(sur rendez-vous seulement)

Traisons les élu(e)s municipaux comme du monde 

... les employé(e)s aussi! 

Votre gouvernement

Québec 

Fête des patriotes le 20 mai

Le bureau municipal sera fermé.

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 2 avril 2024 (à approuver à la séance du 7 mai)



Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024.
- A approuvé la liste des comptes à payer au 31 mars 2024, pour un montant total de 144 131,35 \$.
- La greffière-trésorière a déposé un état de fonctionnement au 31 mars 2024.
- A retenu les demandes de don suivantes : un don de 75 \$ à la Société canadienne du cancer pour l'événement Relais pour la vie de La Pocatière, un don de 100 \$ à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour son tournoi de golf, une commandite de 50 \$ à l'Association du baseball mineur de La Pocatière, un don de 75 \$ à l'équipe Turbot, créée en mémoire de M. Rosaire Ouellet, qui marchera au Relais pour la vie de l'Association du cancer, un don de 50 \$ à Opération Enfant Soleil, pour la campagne de Maverick Bouchard.
- A renouvelé l'adhésion suivante : la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, au coût de 105 \$.
- A procédé à l'embauche de M. Tommy Sylvain au poste de journalier aux travaux publics.
- A accepté la soumission de Constructions HDF pour le balayage des rues et des stationnements en mai, au coût de 160 \$/h, plus taxes.
- A adopté les états financiers 2023 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles.
- A autorisé le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à la gestion de certains travaux (obstructions—cours d'eau) avec la MRC.
- A accepté la soumission d'Écho Tech pour la mesure des boues des étangs aérés, au montant de 1 990 \$, plus taxes.
- A accepté la soumission de Gaétan Bolduc pour l'achat de deux réservoirs adaptés au stockage de sulfate ferrique pour l'usine de traitement des eaux usées, au montant de 2 286,84 \$ chacun, plus taxes.
- A accepté la soumission d'Épur'eau concernant l'étude de sol pour la conception de systèmes de traitement des eaux usées pour les travaux qui seront effectués en 2025, au montant de 825 \$ chacune, plus taxes.
- A accepté la soumission d'Épur'eau concernant la surveillance des travaux de mise aux normes des installations septiques pour 2024, au montant de 250 \$ chacune, plus taxes.
- A approuvé la nomination de Mme Danny Chenard comme membre résident dans le CCU et la composition du CCU pour les deux prochaines années.
- A autorisé le remboursement des frais d'inscription du camp de jour des enfants inscrits dans les autres municipalités. Ce montant exclut les frais d'activités ou de sorties ni les frais de garde. La date limite pour la demande de remboursement est le 8 juillet.
- A accepté la nouvelle soumission de Finition MCL pour les travaux au sous-sol du centre communautaire, avec l'ajout de casiers pour le rangement des accessoires des utilisateurs de la patinoire. Le nouveau montant est de 13 928,14 \$, plus taxes.
- A accepté de verser un acompte de 40 % à Finition MCL pour les travaux à l'édifice du Parc Garneau et au sous-sol du centre communautaire.
- A adopté une résolution d'appui à la municipalité de Val-Alain qui demande au gouvernement de respecter son engagement de créer 29 places de garderie au Centre de la petite enfance Allée d'étoiles.
- A proclamé le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.



Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 22 avril 2024 (à approuver à la séance du 7 mai)

Le conseil :

- A déposé un avis de motion relativement au projet de règlement no 29-24 décrétant une dépense de 691 239 \$ et un emprunt de 691 239 \$ aux fins du financement du Programme de mise aux normes des installations septiques.
- A accepté l'intégration de municipalités de la MRC de Kamouraska à la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

TESTS COVID DISPONIBLES AU BUREAU MUNICIPAL



Nous avons reçu de nombreuses boîtes de tests et malgré le fait que la date de péremption est dépassée, ils sont toujours bons.



Passez au bureau pour vous en procurer.

Morsures de chien

En 2023, 4 agressions ont été déclarées à la Sûreté du Québec. Ces personnes ont été admises à l'urgence de l'hôpital pour une morsure de chien. Selon le Règlement no 04-19 concernant les animaux :

Article 6

Tout chien ou chat gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son propriétaire ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Article 22

La garde des chiens mentionnés constitue une nuisance et est prohibée : Tout chien ayant causé une blessure corporelle à une personne ou à un animal domestique par morsure ou griffure sans provocation.

Chiens errants trouvés dans la municipalité

De temps en temps, la municipalité est interpellée pour aider à retrouver le ou les propriétaires d'un chien qui a été trouvé errant.

Malheureusement, si l'animal n'a pas de médaille, nous ne pouvons rien faire. Par contre, s'il est enregistré, nous avons les coordonnées pour rejoindre sa famille.



Abris tempo

La date limite pour enlever les abris tempo est le 15 mai.

S'il est installé en cour latérale ou arrière, vous pouvez le laisser, à condition qu'il respecte une marge de recul de 13 pi de la ligne latérale du terrain.



Remboursement des inscriptions aux terrains de jeux

*La Municipalité remboursera les frais d'inscription uniquement * aux parents qui inscriront leur(s) enfant(s) dans celui d'une autre municipalité.*

Vous n'avez qu'à présenter le reçu au bureau municipal pour le remboursement au plus tard le 8 juillet 2023.

** Les frais de garde, d'activités ou de sorties ne sont pas remboursables.*

Nouveau règlement sur la tarification des biens et services municipaux

Le 5 mars, le conseil a adopté le Règlement no 27-24 portant sur la tarification des différents biens et services municipaux (disponible sur le site internet de la municipalité). Deux changements majeurs s'y trouvent :

Cartes d'affaires dans le Gabriellois

Pour les entreprises qui désirent mettre leur carte d'affaires dans le journal municipal, le coût sera de 10 \$/mois pour les résidents(es) et 20 \$/mois pour les non-résidents(es). Toutefois, nous publierons les cartes d'affaires gratuitement deux fois par année, soit en juin et en décembre.

Location des salles municipales—Nouveaux coûts

Centre communautaire : 100 \$/jour pour les résidents et 200 \$/jour pour les non-résidents.

Cuisine : 40 \$/jour pour les résidents et 50 \$/jour pour les non-résidents.

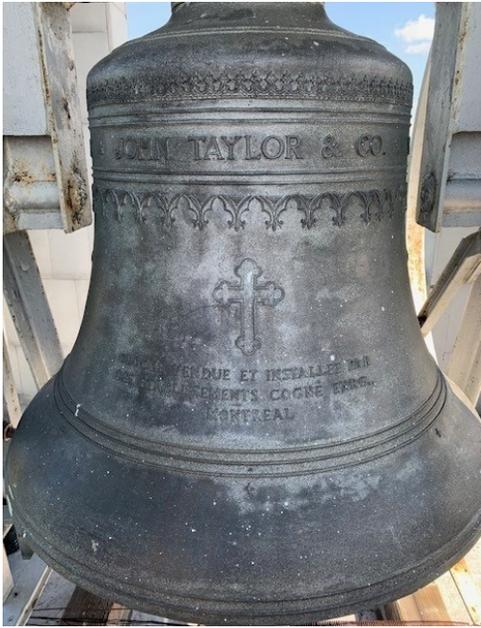
Toujours gratuit pour les organismes à but non lucratif de notre municipalité.

Toujours gratuit pour les rencontres de famille après les funérailles pour les résidents et les anciens résidents, incluant la cuisine.

La salle du centre récréatif sera disponible en location dès que les travaux de rénovation seront terminés.

Le règlement complet est disponible sur le site internet de la municipalité ou au bureau municipal.

Il était une fois ... **La cloche de l'église**



Crédit photos : Marie-Claude Lavoie



Depuis la fermeture du dépanneur, nous devons trouver d'autres moyens de ramasser des \$\$\$ pour les collations santé de nos jeunes de l'école primaire.

Vous verrez donc cette banque aux activités de la municipalité ou des organismes.

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ!

À pied, soyez visible!

La Municipalité vous offre gratuitement un brassard phosphorescent à mettre à votre bras!

Québec

PROCHAINS ATELIERS DONNÉS PAR LA TRAVERSÉE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, DE 13 H À 15 H

Le 14 mai 13 h : Aquarelle

Le 28 mai 13 h : Mieux vivre avec la souffrance

Pour information : 418-856-5540 ou rosalie@la-traversee.ca



CONCOURS DE PHOTO
THÈME : PRINTEMPS

Date de tombée : 15 mai
Publication de la photo : 22 mai

Spécifications :

Photos originales seulement

Doivent être prises à Saint-Gabriel

Doivent être HORIZONTALES

Dimensions : 820 x 213 pixels

Limite de 3 photos par personne

Les envoyer par Messenger via la page Facebook de la municipalité ou à info@stgabrielkam.ca

Balayage des rues

Le balayage de printemps des chemins de la municipalité se fera vers la mi-mai.



LE CLUB DES 50 ANS +

Bonne fête aux
membres suivants :

5 mai	Gaétan Deschênes	20 mai	Carole Dubé
6 mai	Martine Dubé	20 mai	Nicole Légaré
12 mai	Rachelle Beaulieu	23 mai	France Lévesque
14 mai	J-Claude Chenard	26 mai	Louise Pelletier
14 mai	Marcel Rousseau	26 mai	Mariette Violette
20 mai	Magalie Chenard	27 mai	Carole Michaud

Bingo du Club des 50 ans +

29 mai : Dernier bingo de la saison

Reprise en septembre;
la date reste à déterminer.

Nous remercions tous les participantes et les participants qui sont venus(es) s'amuser avec nous les mercredis après-midi!

Au plaisir de se revoir en septembre!



Une belle gang qui a vécu de beaux moments et un bon repas à l'Érablière du Cap de St-Nicolas le 13 avril dernier.

*Crédit photos :
Eugène D'Anjou*

LE COMITÉ DES LOISIRS

Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun.

Si vous voulez en faire don au Comité des loisirs, contactez Gilles DesRosiers au 418-852-2001; il vous remboursera votre 1 \$!

MERCI D'ENCOURAGER LE COMITÉ DES LOISIRS!



*Ramassage
des bouteilles
et des canettes
le 18 mai...
Conservez-les!*

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



ACTIVITÉS À VENIR EN JUIN

29 juin : Méchoui du Comité des loisirs

Feu extérieur et soirée musicale au centre communautaire

LA FABRIQUE VOUS INFORME...



Dimanche 12 mai

Messe collective

Dimanche 26 mai

Messe

HORAIRE DU BUREAU : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033

DIVERS



Prochaine rencontre du Cercle de Fermières : 14 mai



Les lundis, de 13 h 30 à 14 h 30 au centre communautaire
Inscription et information : Georgette, Nicole et Émilien



Lunettes de réalité virtuelle disponibles gratuitement à la bibliothèque!



Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h
Expositions jusqu'au 30 oct. : Contagion lecture/Romans policiers

Tél. : 418-852-1563

Courriel : bibliotheque@stgabrielkam.ca



Le 7 avril dernier, 19 coureurs du Club de course Vagabons -Pieds ont arpenté les chemins de la municipalité en vue de leur préparation au demi-marathon de Lévis, où 28 coureurs du club prendront le départ, dont Pascal, le fils de Danny et Gilles!

Crédit photo : page Facebook du Club



Félicitations à madame Diane Lavoie, récipiendaire du premier trophée « Le Rosaire » remis à une personnalité s'étant illustrée dans le développement mycologique de notre région.

Crédit photo :
Virginie Tardif



MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

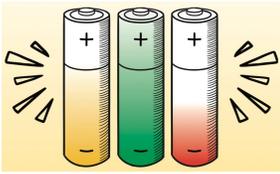
ENSEMBLE
Créer
Dynamiser
Soutenir

418 234-1893
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca



Vous avez de vieilles photos du village ou d'activités qui ont eu lieu dans le village que vous aimeriez partager? Apportez-les au bureau pour qu'on les numérise et nous les publierons dans les prochains Gabriellois. Merci!

COMMENT DISPOSER DE VOS BATTERIES?



Il y a peu de temps, un incendie s'est déclaré dans l'un des camions de la Régie des matières résiduelles. Une batterie de perceuse avait été jetée aux ordures et elle a pris feu dans le camion. Heureusement, l'incendie a été maîtrisé rapidement.

Les piles peuvent être récupérées dans des endroits désignés, comme les écocentres et certains points de dépôt de votre région, notamment au bureau municipal.

AVANT de les mettre dans la pochette fournie par la municipalité, il est recommandé d'apposer un ruban adhésif sur l'extrémité positive de la batterie (le côté avec un renflement), afin de la protéger et ainsi de réduire les risques d'incendie.



Votre Régie vous remercie!



La règle des 5 R

Réduire : Réduire la quantité de déchets que nous produisons implique de faire des choix éclairés. Par exemple, en évitant les produits suremballés et en utilisant des sacs réutilisables.

Réutiliser : Éviter de jeter les objets après leur première utilisation, en les réutilisant autant de fois que possible. Par exemple, en réparant les objets cassés, en faisant don d'articles dont on ne se sert plus ou en partageant des objets avec d'autres personnes.

Recycler : Le recyclage permet de réduire la consommation de ressources naturelles vierges, d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, le papier, le plastique, le verre et le métal.

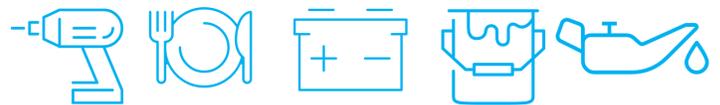
Récupérer : La récupération consiste à extraire les matières premières des déchets qui ne peuvent être réutilisées ou recyclées directement. Par exemple, l'énergie peut être récupérée à partir des déchets non recyclables par incinération avec production d'électricité.

Refuser : Le refus est un concept clé dans la gestion des déchets. Il s'agit de refuser d'acheter des produits qui sont conçus pour être jetables ou qui génèrent beaucoup de déchets.

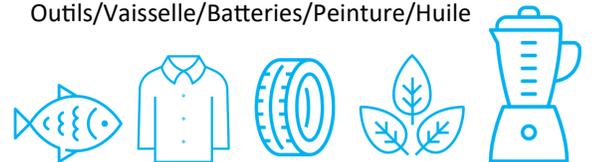
NE VA PAS AU RECYCLAGE



Encombrants/Cintres/Aérosols/Outils de jardinage/Matériaux de construction



Outils/Vaisselle/Batteries/Peinture/Huile

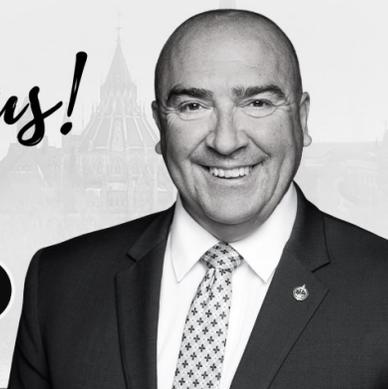


Nourriture/Vêtements/Pneus/Feuilles/Électroménagers

Là pour vous!

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP



Suivez-nous sur
Facebook
Municipalité
Saint-Gabriel
Lalemant

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veillez nous en excuser.

Prochain journal : 29 mai 2024
Date de tombée : 23 mai 2024

Envoyez vos articles à info@stgabrielkam.ca
ou par téléphone au 418-852-2801

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876

